Modalités Pratiques

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuel et auditif.
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, …).
- Animées par des professionnels de la vie associative.
- Réparties sur l'ensemble du territoire de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :
Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

Inscriptions & Renseignements | 04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74
Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy
www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774

FORMATION

Les bases de la comptabilité associative

Bilan, compte de résultat, budget prévisionnel

Livret de contenu

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation **« La comptabilité associative »** dont le but est de former les dirigeants associatifs à la tenue de leurs comptes et à la présentation de ceux-ci à leurs membres ou financeurs publics. **Un atelier pratique (non obligatoire)** vient compléter la formation de base et permettra aux dirigeants d'améliorer leurs outils de gestion comptable.

OBJECTIFS GENERAUX

- Connaitre les obligations légales et statutaires de la comptabilité associative.
- Comprendre les principes de gestion comptable ainsi que le Plan Comptable Associatif.
- Appliquer les principes du Compte de Résultats, du Bilan, et du Budget Prévisionnel.

PUBLIC CIBLE

- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

FORMATEUR : Robert Sauvy, trésorier du CDOS 74 / Gérard Lefevre, trésorier adjoint du CDOS 74

Formation	Dates	Lieux	Horaires
Les bases de la comptabilité associative	Formation :		
	2 novembre 2021	Annecy	18h-21h
	2 décembre 2021	Saint Gervais	18h-21h
	Atelier : 14 décembre 2021	Annecy	18h-21h

CONTENU DE LA FORMATION

LES BASES DE LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE

Contenu de la formation :

Savoir tenir une comptabilité :

- Les obligations légales.
- Les obligations statutaires.
- Les destinataires de la comptabilité.

Connaitre la méthodologie de tenue comptable :
Les principes de gestion, le plan comptable.

Identifier les principaux documents comptables :
Le compte de résultat, le bilan, le budget prévisionnel.

Prérequis :
Pas de prérequis.

Délai d'accès :
48 heures entre la demande d'inscription et la confirmation de participation.

Tarifs :

- Bénévoles associatifs et volontaires : 5 euros.
- Particuliers : 5 euros.
- Salariés et professionnels : 35 euros/heure.

Organisation pédagogique :
Power point, vidéos, étude de cas, outils de gestion, partage d'expériences…

Accompagnement post formation (rdv, mails, téléphone) :
Questions/réponses.

Atelier pratique sur demande :
Aide à la saisie de vos documents comptables.

Evaluation :
Exercice pratique.